Le Petit Journal de Saint Augustin

"Les royaumes sans la justice ne sont que des entreprises de brigandages"
(Saint Augustin)

Papillon — concours photos 2017

Numéro 20— mars 2018

SOMMAIRE

Compte rendu des commissions

Travaux	p. 4-5
Voiries—Administratif	p. 6
PNR	p. 7
Fibre optique	p. 8
Communauté de communes	p. 9
Info Village	**p. 10-15**
Environnement	**p. 16-17**
Pages Associations	**p. 18-19**

AGENDA DES MANIFESTATIONS

2 avril	Chasse aux œufs Sainte Aubierge
14 avril	Loto de printemps
27 mai	Brocante de Barny
9 juin	Fête des écoles
30 juin	Fête du village & Feu d'artifice
1 juillet	Brocante de Sainte Aubierge
9 septembre	Fête des associations
16 septembre	Balade du patrimoine
20–21 octobre	Fête de la Pomme
10-11 novembre	Centenaire de la fin de la guerre 14-18
7 décembre	Noël des enfants
9 décembre	Repas de l'âge d'or
15 décembre	Loto gourmand

L'édito du Maire

Mes chers administrés,

Cet édito est pour moi l'occasion de vous parler d'une année qui va être riche en réalisations, puisque nous arrivons à l'aboutissement de nombreux projets : l'ouverture de trois nouveaux cabinets médicaux et d'un appartement d'habitation à l'étage, l'ouverture d'un bar restaurant et d'un salon de coiffure en face du garage Boulanger, ainsi que la mise en location de deux appartements à l'étage. Bonne nouvelle de dernière minute, le conseil régional bouscule ses codes pour soutenir l'intérêt de notre projet : en effet, malgré les travaux déjà engagés, la région a finalement accepté d'ajouter 80.000 euros de subventions à celles déjà obtenues. 2018, c'est aussi l'année d'un centenaire! Les communes de Beautheil, Saints, Mauperthuis et Saint Augustin ont d'ores et déjà commencé à travailler de concert au sein d'une commission élargie, rassemblant des élus et des habitants du territoire. Ce centenaire sera célébré le samedi 10 et le dimanche 11 novembre 2018. Le samedi, des convois seront organisés pour honorer nos morts dans les cimetières des quatre communes, les tombes des anciens combattants de la guerre de 14-18 seront fleuries de bleuets. Le samedi soir un repas « La timbale des tranchées » sera servi et accompagné de surprises. Le dimanche les convois se remettront en route pour les cérémonies officielles aux monuments aux morts. Durant tout le weekend des animations seront proposées avec mises en scènes d'époque et musée historique sur la commune de Saint Augustin.

Bien sûr rien n'est figé, il y a encore plein d'idées à développer et la commission n'en manque pas ! Nous sommes déjà une trentaine de personnes, mais je fais appel à toutes celles et tous ceux qui voudraient venir nous rejoindre, à toutes celles et ceux qui auraient dans leur grenier ou leur cave quelque objet d'époque que nous pourrions exposer le temps du weekend dans notre musée temporaire. Merci de prendre contact avec Charlène, secrétaire de mairie au 01 64 03 15 12.

Une réflexion est en cours pour organiser des visites au musée de la grande guerre à Meaux pour les enfants des écoles et les habitants intéressés. Je vous garantis une visite inoubliable!

Nous accueillerons le 19 mai prochain la compagnie REGAL'ART pour sa pièce « Vous avez de la chance ».

Avant de vous laisser à votre lecture, je souhaiterais remercier les agents administratifs : ils ont toujours à cœur de vous rendre le meilleur service. Les agents techniques également, toujours sur le pont, même malades, et parfois dès 4h du matin pour sécuriser nos voiries lors des périodes hivernales. Merci également aux élus qui ne comptent pas leur temps et mettent leur dynamisme au service de la commune.

Bonne lecture à tous,

Votre maire,

Sébastien HOUDAYER.

TRAVAUX

CABINET MEDICAL

Extension du cabinet médical : les entreprises des différents lots (5 corps de métiers différents) ont été désignées par la commission Travaux.

- Gros œuvre/VRD/plâtrerie : entreprise CANARD pour 88.800€
- Menuiserie intérieure et extérieure : entreprise CORCESSIN pour 30.000€
- Electricité : entreprise LEBATARD pour 28.300€
- Plomberie : entreprise SEVESTE pour 21.000€
- Peinture/Sols souples et faïences : entreprise FELDIS/LEVIAUX pour 15.900€

CIMETIERE

CAFE LA POMME D'OR

Les travaux sont en cours. Nous espérons obtenir une livraison pour mai prochain. Le gros œuvre est terminé, les carrelages sont en cours de pose.
Pour rappel le nouveau bâtiment accueillera au rez-de-chaussée un café restaurant et un coiffeur, et deux logements privatifs à l'étage.

PLAQUES DE RUES

Les premières plaques de rues ont été installées (rue de Meaux, rue de Melun, rue du Lavoir, rue Paul Niclausse, …). Le remplacement de l'ensemble des plaques de rues, ainsi que la signalisation des chemins seront effectuées au cours des trois prochaines années.
Les plaques sont en fonte emmaillée et vernie, coulées par la fonderie Doutre.

PANNEAUX D'INFORMATION

Les panneaux d'information du carrefour d'Epieds et de la rue Sainte Fare (angle de la D25) sont opérationnels. Les informations sont mises à jour régulièrement : infos village, agenda des manifestations, alertes.

DEFENSE INCENDIE

Quatre nouvelles bornes de défense incendie sont en cours d'installation :

- Intersection rue Verte / rue du Ruisseau
- Entrée du village rue de Meaux
- Intersection Paul Niclausse / rue Saint Jacques
- Intersection Paul Niclausse / rue des Sapins

VIDEO PROTECTION

De nouvelles caméras de vidéo protection on été mises en œuvre, en particulier autour des commerces et du centre bourg. L'installation bénéficie aujourd'hui de caméras, de type « dôme », orientables, qui permettent donc d'adapter l'angle de prise de vue. De plus, ces matériels permettent aujourd'hui la lecture de plaques d'immatriculation, même de nuit et à vitesse élevée. La consultation à distance est disponible en temps réel par les personnes autorisées à partir d'une application sécurisée.

BIBLIOTHEQUE

Nous avons réhabilité un local de l'ancienne mairie pour offrir à nos enfants une nouvelle bibliothèque : nous espérons que le lieu privilégié donnera aux écoliers le goût de la lecture !

SALLE DES FETES

Un faux plafond a été installé dans la salle des fêtes. Les poutres maitresses ont été laissées apparentes pour conserver l'aspect général de la salle. Nous espérons de cette installation une réduction substantielle de la facture de chauffage. Les premières constatations vont d'ailleurs dans ce sens, et les usagers nous ont fait part de leur satisfaction.

ENFOUISSEMENT

Les **travaux d'enfouissement des réseaux (électricité et télécommunications)** vont commencer vers la mi-avril. Ils concernent la rue de Meaux, depuis les commerces jusqu'au monument aux morts, ainsi que le chemin de la Poste et le début de la rue de Courtesoupe. Ces travaux vont durer environ 6 mois.
Petit à petit, la commune va se débarrasser des poteaux et des fils aériens et améliorer l'esthétique de nos rues.
De plus, cet enfouissement s'accompagne du remplacement de l'ancien éclairage aux lampes à sodium par des équipements modernes à LED, nettement moins énergivores.

VOIRIES

La **rue de la Vallée** a été refaite depuis le croisement avec la rue des Bordes jusqu'à la rue Sainte Fare. **Le haut de la rue du Saussoy** a également été rénovée.

Dans le courant de l'année la **rue de la Vallée** sera refaite jusqu'à son croisement avec la D402 (Mauperthuis).

ADMINISTRATIF

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.
Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux* et de leur pièce d'identité en cours de validité.

* Une convention type peut être téléchargée sous la référence :
CERFA N° 15725*02 & 15726*2

JOURNEE DEFENSE CITOYENNE

Votre Journée Défense Citoyenne (**JDC**) en un clic : une toute nouvelle application à télécharger sur Smartphone.

Cette application vous permet de :
- géo localiser votre site de JDC,
- retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement,
- prendre contact plus facilement avec les organisateurs.

Applications mobiles :
ANDROID « Google Play Store » Le mot clef de recherche est « Ma JDC Mobile » ou « DIRISI »
APPLE « ITunes » avec les mots clefs suivants : jdc, journée défense

VITESSE

La municipalité a fait implanter en début d'année 2017 des panneaux d'entrée et sortie de village sur la route départementale RD25 (du rond point de l'Obélisque à Faremoutiers) dans le but de limiter la vitesse excessive des véhicules. Un comptage récent du département a permis de mesurer l'impact de cette décision.

Dans le **Petit Journal de juin 2012**, nous vous faisons part d'un comptage similaire effectué en novembre 2011, qui faisait apparaître les données suivantes :

Chiffres 2011 :
RD 25 - rue de L'Obélisque, vers Faremoutiers
50% des automobilistes au-dessus de 76km/h
15% des automobilistes au-dessus de 94km/h
234 vitesses entre 130 et 150 km/h

RD 25 - rue de L'Obélisque, vers l'Obélisque
50% des automobilistes au-dessus de 73km/h
15% des automobilistes au-dessus de 88km/h
98 vitesses entre 130 et 150 km/h

Chiffres 2017 :
RD 25 - rue de L'Obélisque, vers Faremoutiers
50% des automobilistes au-dessus de 66km/h
15% des automobilistes au-dessus de 82km/h
6 vitesses entre 130 et 150 km/h

RD 25 - rue de L'Obélisque, vers l'Obélisque
50% des automobilistes au-dessus de 61km/h
15% des automobilistes au-dessus de 78km/h
7 vitesses entre 130 et 150 km/h

Les chiffres actuels affichent une baisse sensible de la vitesse moyenne (environ **–10 km/h**), et surtout des très hautes vitesse.
Nous continuerons à travailler pour augmenter la sécurité sur cette voirie, notamment en multipliant les contrôles de vitesse, car **87% des conducteurs sont en infraction vers l'Obélisque, et 92% en direction de Faremoutiers.**

PNR

Conférence SMEP PNR Brie et 2 Morin - 5 octobre 2017
Le Patrimoine vernaculaire dans l'espace rural

Jeudi 5 octobre 2017, Le syndicat proposait une conférence inédite sur le thème du patrimoine vernaculaire ou de Pays.
Une soixantaine de participants ont répondu présents en salle Altmann de Crécy La Chapelle.
Avec Philippe Montillet, ancien urbaniste, l'objectif de la réunion était de sensibiliser les élus, résidents et acteurs locaux à l'importance de ce patrimoine et d'apporter aussi un éclairage sur les typologies de ce patrimoine de pays (maisons rurales, portes cochères, volets, fenêtres, exploitations, ateliers d'artisans (forges, pressoir…, petits équipements locaux, lavoirs, vannage, puits, cellule de dégrisement, pompe…). Patrimoine non protégé et donc fragile et menacé, il est néanmoins un marqueur fort d'une identité locale, d'une mémoire d'un territoire.
Dans le cadre du projet de PNR Brie et 2 Morin, qui est un projet d'aménagement, le patrimoine vernaculaire va contribuer à donner du sens au développement et permettra de l'inscrire dans le temps long, gage d'un développement réussi pour conserver l'identité et l'attractivité du territoire.

Conférence SMEP PNR Brie et 2 Morin - 10 octobre 2017
Rencontre « PNR et société civile »
René Perier, Nicole Trevet du Conseil Local de Développement du PNR Préalpes d'Azur et Renaud Dumas, chargé de mission au PNR, étaient à Chailly en Brie, le 10 octobre, pour animer une soirée consacrée à l'intégration des compétences citoyennes dans un projet de territoire. Près de 70 participants, élus, membres du CLD, habitants ont répondus présents afin de profiter du retour d'expérience des intervenants. Près d'une heure trente minutes d'échanges ont permis de mieux comprendre le périmètre d'intervention du CLD aux côtés du syndicat mixte.
La soirée s'est terminée par un verre amical ou de nombreuses questions ont continué d'être posées à nos invités du jour.

Le projet de Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin a son site Internet
Jeudi 14 décembre 2017, le Syndicat en charge du projet de Parc Naturel Régional (PNR) Brie et Deux Morin a mis en ligne son site Internet, à l'adresse : www.pnrbrie2morin.fr.
Les visiteurs pourront notamment y découvrir des informations détaillées sur la démarche de création du Parc, le territoire concerné, l'ambition du projet et les dernières actualités.
Une page Facebook dédiée au projet existe également : Parc Naturel Régional Brie et 2 Morin.

FIBRE OPTIQUE

Nous vous annoncions l'arrivée de la fibre, des offres commerciales sont désormais disponibles au travers de quatre opérateurs qui se sont présentés lors de la réunion publique du 5 octobre : **K-net**, **La Fibre Vidoefutur**, **Comcable**, **Ozone.**

Les offres sont plus ou moins comparables suivant les opérateurs, et le budget, autour de 30€ par mois, assez identique à celui de l'ADSL. La fibre permet a priori de bénéficier d'un débit montant et descendant d'environ 100Mb/s (débit dit symétrique), non garanti par l'opérateur et dix fois inférieur au débit maximum théorique de 1Gb/s, en comparaison du maximum d'environ 15Mb/s en débit descendant pour l'ADSL.

En optant pour la fibre, vous pourrez donc en théorie multiplier votre débit actuel par un rapport de 7 à 10.

La fibre est amenée jusqu'à votre domicile soit en utilisant des fourreaux sous terrains disponibles, soit en mode aérien.

Vous ne trouverez aucune offre fibre Orange actuellement sur la commune, car l'opérateur n'a pour l'instant pas signé d'accord d'exploitation avec l'installateur de la fibre optique, Seine et Marne HD (filiale de Covage).

Les offres des opérateurs précités incluent pour la plupart des options de téléphonie fixe et mobile, ainsi que des bouquets de chaînes de télévision en haute définition.

Vous pouvez consulter les propositions commerciales sur leurs sites internet, des contacts sont également disponibles en mairie.

SPORTS ET LOISIRS

ANNULATION RAID DE L'AUBETIN

Chers amis du Raid de l'Aubetin,

Comme vous le savez, les deux précédentes éditions 2015 et 2016 du Raid de l'Aubetin ont été annulées suite aux attentats et aux intempéries.

Nous avions à cœur en 2017 de relancer cet événement, mais nous sommes au regret de devoir renoncer une fois de plus : en effet, le manque de bénévoles et d'organisateurs ne nous permettent pas d'envisager une nouvelle édition en toute sécurité. D'autant qu'après deux années d'interruption, il nous aurait fallu proposer un raid d'anthologie pour redynamiser l'épreuve auprès des sportifs.

Nous sommes conscients que cette nouvelle annulation porte un coup d'arrêt à l'épreuve. Nous considérons que l'organisation du Raid de l'Aubetin devrait être prise en charge par une association sportive, possédant son propre bureau, et pouvant bénéficier du support de la commune en termes de moyens. Nous nous engageons à aider les volontaires à mettre en place cette association si nécessaire.

Nous remercions vivement tous les bénévoles qui nous ont apporté leur soutien au cours des 13 éditions du Raid de l'Aubetin.

Dernière minute

Nous adressons nos chaleureux remerciements aux bénévoles qui ont assuré la sécurité du Trail de l'Aubetin le 25 mars dernier.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Fusion du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois

(communiqué octobre 2017)

Depuis plus d'un an, les Communautés de Communes du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois travaillent ensemble à un projet de fusion. Après avoir recueilli l'avis des communes, ce projet a franchi une étape décisive le 25 septembre dernier, avec l'approbation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale. La fusion sera effective au 1er janvier 2018 et donnera naissance à une Communauté d'Agglomération rassemblant 43 communes et 75 000 habitants.

Ce nouvel ensemble intercommunal aura pour objectif de défendre les intérêts de notre territoire. Dans un contexte qui voit les agglomérations se structurer autour du Grand Paris, nos communes ont besoin d'être représentées par une structure suffisamment forte pour préserver notre cadre de vie rural, défendre la présence des services publics et développer son attractivité. Le Pays de Coulommiers et le Pays Fertois partagent ce projet de territoire et cette volonté d'anticiper les évolutions à venir de la carte intercommunale.

La **future Communauté d'Agglomération** sera un outil à la mesure des enjeux qui attendent notre territoire en termes de développement économique, de rayonnement touristique, de lutte contre la désertification médicale ou encore de revitalisation des centres bourgs. Unir les forces de nos deux intercommunalités permettra d'une part de mutualiser nos services pour réaliser des économies d'échelle et d'autre part d'obtenir des dotations supérieures de la part de l'Etat. En optimisant ainsi son fonctionnement, l'intercommunalité sera en mesure de porter des investissements structurants tout en continuant de maitriser la pression fiscale.

La nouvelle Communauté d'Agglomération continuera de proposer la même offre de services que les deux précédentes intercommunalités, en veillant à maintenir leur proximité avec les habitants. Les projets initiés par chacune des deux Communautés de Communes trouveront également leur continuité dans le nouvel ensemble : construction d'accueils de **loisirs à Coulommiers, Mouroux et Pommeuse,** aménagement des parcs d'activités économiques du Plateau de Voisins à Mouroux et des Effaneaux sur le Fertois, Maison de Santé de la Ferté-sous-Jouarre, déploiement de la fibre optique, définition d'un schéma de liaisons douces ou encore création d'une Maison des Fromages de Brie. Compétence obligatoire des intercommunalités depuis le 1er janvier 2017, le tourisme fait d'ores et déjà l'objet d'une réflexion stratégique concertée pour en faire un véritable levier de développement, créateur d'activités et d'emplois sur notre territoire. Mises en commun, les richesses patrimoniales, naturelles et gastronomiques de nos deux territoires constituent en effet de véritables atouts pour renforcer notre attractivité.

M Ugo Pezetta, maire de la Ferté-sous-Jouarre, a été élu président de la communauté d'agglomération de Coulommiers Pays de Brie.

M Sébastien Houdayer, maire de Saint Augustin a été élu vice président.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les horaires d'accueil du public à la mairie ont été révisés afin de mieux réorganiser le travail des agents administratifs suite au **départ en retraite de Sylvie Verdier le 31 mars 2018**, qui ne sera pas remplacée. En effet, les charges d'accueil ont baissé du fait de la transmission des compétences à des communes plus importantes, et la dématérialisation des démarches administratives (CERFA, documents d'urbanisme, …) induit une baisse sensible de la fréquentation du public.

La mairie sera désormais ouverte tous les après midis de la semaine de 14h00 à 17h00, et de 14h00 à 19h00 les lundis et vendredis.

Toutefois, le secrétariat reste à votre disposition au 01.64.03.15.12 ou par mail (mairie-saintaugustin@wanadoo.fr) tous les jours pendant les horaires de bureau.

Rappel
Cartes nationales d'identité et passeports ne se font plus en mairie de Saint Augustin

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Suite à l'approbation du PLU en juin 2017, la commune a poursuivi sa réflexion sur les projets inscrits dans le PLU et en particulier sur les emplacements réservés dédiés à la diversification du logement en centre-bourg pour les personnes âgées ou à mobilité réduite et pour le développement des équipements sportifs à proximité des structures scolaires.

Il s'avère que la surface de ces deux emplacements peut être réduite pour mettre en adéquation les projets avec la surface initialement projetée.

Pour information, le PLU est devenu PLUI, Plan local d'Urbanisme Intercommunal depuis le 1er janvier 2018, car cette compétence a été prise par la nouvelle communauté d'agglomération de Coulommiers Pays de Brie (voir p. 9)

VŒUX DU MAIRE

Traditionnellement, le maire a présenté ses vœux aux habitants de la commune ainsi qu'aux élus du canton le 19 janvier 2018. Le maire a rappelé les travaux réalisés au cours de l'année 2017, et décrit les projets à venir pour 2018. Un buffet mettant en valeur les produits de notre terroir a été offert aux invités.

Lors de la cérémonie, les premières **médailles du village de Saint Augustin** ont été remises :

À titre posthume, à **Nadine SALMON, conseillère municipale,** décédée dans l'exercice de son mandat le 12 mai 2017.

A M. **Manuel GOMES DI OLIVEIRA,** pour valeur et courage.

Leurs noms seront inscrits au **Livre d'or** de la médaille communale.

NOTRE AGENCE POSTALE
UNE FOIS ENCORE A l'HONNEUR

Agence Postale de Saint-Augustin

La Direction Régionale de La Poste de Seine & Marne
8 avenue Georges Clémenceau 77011 Melun Cedex
certifie que :

Madame Martine RICHARD

a terminé 2ème de la Délégation Ile de France et 31ème du classement National de la Campagne Monnaie de Paris Petit Prince septembre 2016.

Toutes nos Félicitations

2017

Le Directeur de Secteur
Laurence Jouglet

Le Responsable Partenariats
Thierry Baudel

Dates de fermeture 2018

L'agence postale sera fermée aux dates suivantes pour l'année 2018:

du 7 AU 13/05

du 25 AU 30/06

du 30/07 AU 02/09

du 29/10 AU 4/11

HORAIRES D'OUVERTURE (à partir du 1er avril 2018)

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	08h30/11h30	14h00/17h00
MARDI	08h30/11h30	14h00/17h00
MERCREDI	09h00/12h00	FERMEE
JEUDI	08h30/11h30	14h00/17h00
VENDREDI	08h30/11h30	14h00/17h00
SAMEDI	09h30/12h30	FERMEE

CONCOURS PHOTOS 2018

INSCRIVEZ VOUS AU CONCOURS 2018

En 2017 **7 candidats** ont participé au concours photos organisé par la municipalité du 15 octobre 2016 au 9 septembre 2017, ils ont tous réalisé des clichés de haute qualité.
Ils ont été récompensés le 29 septembre 2017 en présence du jury et de la municipalité :

1er Lot :
Une nuit pour deux personnes au Moulin de Saint-augustin avec petit déjeuner.
2ème Lot :
Une prise de vue + agrandissement et encadrement chez XP photo Faremoutiers.
3ème Lot :
500 tirages numériques.
Toutes nos félicitations à tous les candidats et un grand merci au jury pour leur participation.

Le dimanche 10 septembre 2017 a eu lieu la première Fête des associations

Cette manifestation regroupant les communes de Mauperthuis et Saint Augustin pour leur 1er forum commun a été organisée l'année dernière dans la salle des fêtes de Mauperthuis.

Une vingtaine d'associations se sont installées tôt pour accueillir dès 10 h les premiers visiteurs dans la bonne humeur. Tout au long de la journée, les visiteurs ont assisté à de nombreuses représentations de step, de sabre coréen, de danse country...

Les deux municipalités remercient les associations présentes pour leur participation et leur donnent rendez-vous cette année dans la salle polyvalente de SAINT-AUGUSTIN.

Le 9 septembre 2018 à la salle des fêtes de SAINT AUGUSTIN de 10h à 17h

Commémoration du centenaire 1918 –2018

Weekend du 10-11 novembre 2018

1918 - 2018

SAINT AUGUSTIN—MAUPERTHUIS– SAINTS– BEAUTHEIL

LE BLEUET DE FRANCE

SAMEDI 10 novembre

Visite des cimetières pour pavoiser les sépultures des anciens combattants et morts pour la France (bleuets, drapeaux)

Présence de militaires avec équipements, véhicules, postes divers

Musée dans la salle des fêtes : objets d'époque, cartes postales, dessins écoles

Repas « Timbale des tranchées »

DIMANCHE 11 novembre

Commémorations officielles aux monuments aux Morts des communes

Présence de militaires avec équipements, véhicules, postes divers

Musée dans la salle des fêtes : objets d'époque, cartes postales, dessins écoles

OUVERTURE DES RESERVATIONS POUR LE VIDE GRENIER DE BARNY

Tous les vendredis

du 30 mars au 25 mai 2018

de 15 h à 19 h en mairie

Compte tenu de l'obligation de confinement, la brocante commencera désormais au carrefour rue de Meaux—rue de Mouroux, pour se terminer au carrefour rue de Meaux—rue de la Petite Croix.

Pour les particuliers, le prix de l'emplacement de 2m est fixé à 8 euros. Pour les habitants de Saint Augustin, le premier emplacement de 2m est à 4 euros.

TRAIL DE L'AUBETIN

Beau succès pour cette deuxième édition du Trail de l'Aubetin avec pas moins de 570 participants!

Les sportifs se sont élancés vers 9h30 sur les différents parcours de 8, 12, 19 et 28km tracés sur les chemins de la commune. Le temps clément a permis aux meilleurs d'être très rapides (le premier temps sur les 28 km est de 1h54, soit plus de 14 km/h!) et aux plus modestes de ne pas trop souffrir…

De nombreux participants ont chaleureusement félicité les organisateurs et les bénévoles pour l'accueil, les tracés et le fléchage des circuits.

Retrouvez les résultats, les commentaires et les photos sur le site internet de la commune (***http://www.saint-augustin77.fr/***), ou directement sur le site Facebook du trail (***https://fr-fr.facebook.com/traildelaubetin/***)

Un grand merci à tous les bénévoles, et à l'année prochaine !

ETAT CIVIL

Tino, Bruno, Armando CROMBEZ DE PINHO , né le 14 février 2017
Cyrine YOUSFI , né le 25 février 2017
Mady RODRIGUES KUNTZ , né le 9 mars 2017
Nora AMOROSO , née le 30 mars 2017
Alycia, Aurélie VITTAZ, née le 19 mai 2017
Roméo, Vincent, John DUDON , né le 23 juillet 2017
Eric, Chey, Sethy CHEA, né le 17 août 2017
Esteban, Jacky, Miguel AMADO , né le 27 août 2017
Nina, Anaïs CIRLEJAN , née le 1 septembre 2017
Océane, Giulia, Carol RASSE CASSOTTI , née le 10 octobre 2017
Romy, Maëva, Elodie RABINNE , née le 19 octobre 2017
Sacha, Joseph, Roger REDON , né le 19 octobre 2017
Eléonore DE OLIVIERA , née le 25 novembre 2017

KULPA Françoise	**31/03/2017**
SALMON Nadine	**12/05/2017**
ROBCIS Jeannine	**07/06/2017**
BERTHEREAU Norbert	**12/06/2017**
LIOT Denise	**13/07/2017**
LEROY Teddy	**25/07/2017**
BLEZY-BICHEBOIS Bernard	**26/07/2017**
BONNEAU Serge	**16/08/2017**
CHADELAT Eric	**11/09/2017**
VILLAIN Jerôme	**26/09/2017**
ANNE Françoise	**29/09/2017**
VOUILLEMET Marguerite	**16/10/2017**
RAYNIER Denise	**13/11/2017**
DOLLE Georges	**15/11/2017**
JURET Denise	**17/11/2017**
LE CHANTOUX Yvon	**24/11/2017**

GALLOUDEC Vanessa et DALLIER Mickaël, le 29 avril 2017
SCHNEIDER Corinne et GASIOR Jean Claude , le 14 février 2017
CHASTEL Véronique et AUBRY Fabien, le 1 juillet 2017
LACHERY Aurore et DOUCET Christopher, le 22 avril 2017
NACHIN Sophie et FLOCH Hervé, le 13 mai 2017
HOUDAYER Chrystie et OUVRÉ Thomas, le 9 septembre 2017
FABRI Christel et BIEBER Marc , le 3 juin 2017
DORÉ Carolie et DESSAUVAGES Nicolas, le 10 juin 2017
HSU Yuan-Hsin et PEREIRA Emmanuel, le 24 juin 2017
ROBICHE Deborah et ROUSSEAU Frédéric, le 22 juillet 2017
CARPEZA Marine et BETTON Benjamin, le 22 juillet 2017
SOUVIGNY Celine et IENZER Nicolas, le 5 août 2017
GREGOIRE Aurélie et LECOURT Hervé, le 26 août 2017
MILLE Priscilla et DUDON Vincent, le 23 septembre 2017
FOUQUET Aurélie et JEAN Rudy, le 28 octobre 2017

VILLAGE DE CARACTERE

Le Maire a décidé de présenter notre belle commune à la labellisation « **Village de caractère** » du département de Seine et Marne. Ce label traduit la volonté de valoriser l'offre touristique de proximité des villages.
Nous mettrons en avant les éléments de notre patrimoine (moulins, lavoirs, chapelle, …), notre qualité environnementale, l'accueil touristique (chambres et tables d'hôtes) ainsi que le développement des commerces de proximité.

BALADE DU PATRIMOINE

Les 15 et 16 septembre prochains auront lieu les journées du patrimoine. A Saint- Augustin, une **balade du patrimoine** sera organisée le **dimanche 16 septembre.** Le but est de proposer un ou plusieurs itinéraires qui permettent de découvrir le patrimoine touristique de Saint-Augustin : visite des moulins (moulin de Vercors, moulin Bréard, moulin de Saint-Augustin), chemins de Barny, site de Saint Aubierge, lavoirs, puits.

Pique-nique sorti du sac…
… au soleil !

Qualité des eaux

Nous avons été récemment alertés par l'association locale de pêche (la **Truite Saint-Augustinoise**), d'un appauvrissement croissant de la population piscicole sur la rivière **Aubetin**, et ce malgré les rempoissonnements répétés. Un soupçon de pollution de la rivière, la découverte de poissons morts en particulier, nous ont conduits à demander une analyse des eaux de la rivière par le laboratoire départemental d'analyses. Cette analyse a donnée lieu à trois prélèvements sur la commune :

- pont du Saussoy (Aubetin)
- La source de Sainte Aubierge
- Le Poncet (Aubetin, vers la cascade)

Analyses de l'Aubetin

Les analyse demandées sur l'Aubetin, de nature physico-chimiques, n'ont pas permis de « mettre en évidence des valeurs significatives de pollution industrielles ou domestiques » selon les termes du rapport. Il nous faudra don chercher plus avant l'origine de ce phénomène, en approfondissant les analyses, et **en incluant dans notre démarche les communes limitrophes de la rivière.**

La pollution de nos rivières est un phénomène malheureusement bien connu, et la population piscicole en est une des victimes. Il ne faut pas oublier cependant que les nappes phréatiques sont en partie alimentées par les eaux de ruissellement, et les échanges nappes-rivières sont constants dans les deux sens. Autrement dit, la constatation de la pollution de la rivière induit celle de la nappe et vice-versa. Notre secteur est à ce titre noté comme « **très vulnérable** », les infiltration dans la nappe étant très importantes.

Les nappes phréatiques sont notre principale source d'eau potable, il s'agit chez nous de la **nappe des calcaires de Champigny**. Les résultats des analyses de l'Aubetin sont conformes aux moyennes observées sur la nappe dans notre secteur, en particulier en ce qui concerne les nitrates (34 mg/l). L'analyse des eaux de surface de l'Aubetin n'a pas été poussée aussi loin que celle de la source de Sainte Aubierge (analyse bactériologique), mais il est raisonnable de penser qu'elle aurait fait apparaître des résultats proches.

Les deux analyses de la rivière, pont du Saussoy et Poncet, donnent des résultats tout à fait similaires : aucune source de pollution supplémentaire n'est donc mise en évidence sur le territoire de la commune.

Analyse de la source de Sainte Aubierge

Sainte Aubierge est la fille d'un roi d'Angleterre, venue christianiser la région vers 650. Elle devient en 655 la 3ème abbesse du monastère de Sainte Fare à Faremoutiers. La légende raconte qu'elle fut à l'origine du jaillissement de la source, ce qui a probablement contribué à la réputation de cette eau, dont la pureté et le débit constant étaient censés favoriser la rencontre d'un amoureux pour les jeunes filles ainsi que la fertilité.

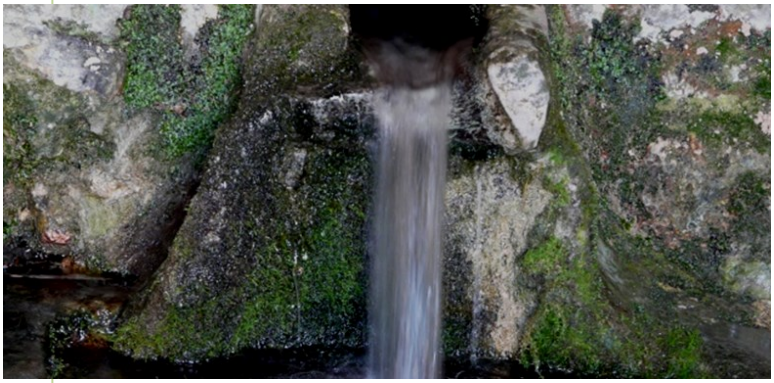

Encore de nos jours il est fréquent de voir des gens s'approvisionner en eau à la source, cependant signalée **non potable**.

Sans trop de surprises—ni malheureusement de miracles—l'analyse de l'eau de la source révèle les mêmes indicateurs chimiques préoccupants que ceux constatés habituellement dans la nappe de Champigny dans notre secteur. En particulier, un taux de **nitrates** (54mg/l, d'ailleurs largement supérieur à celui de la rivière) et au dessus du critère qualité fixé à 50mg/l. Le rapport met également en évidence la présence excédentaire d'**atrazine** et de **déséthyl-atrazine**, issu de la décomposition du premier composant.

Ces noms inconnus du grand public sont cependant familiers des agriculteurs car ils constituent la matière active des pesticides et herbicides employés massivement dans les cultures et interdits en Seine et Marne depuis 2001, soit plus de 15 ans. L'atrazine est entre autre reconnue mondialement pour avoir contribué à la quasi-disparition des amphibiens (voyez-vous souvent des grenouilles ?) et il est fortement soupçonné d'être un perturbateur endocrinien et hormonal. Sainte Aubierge doit se retourner dans sa tombe…

Ces produits étant désormais interdits, il nous est permis de penser que leur concentration devrait diminuer avec le temps : nous allons faire désormais des **analyses régulières** afin de vérifier ce résultat. En effet, en cas d'augmentation ou de stagnation il nous faudrait enquêter sur une éventuelle utilisation frauduleuse de ces produits.

L'analyse bactériologique fait quant à elle apparaître des **coliformes,** en particulier **Escherichia coli,** dont certaines souches plus rares peuvent être pathogènes. Il s'agit de bactéries se développant dans le système digestif des mammifères. La présence combinée **d'entérocoques** intestinaux oriente les soupçons de contamination vers des déjections animales. On peut penser qu'il s'agit de chevaux, ces animaux étant les plus nombreux sur notre territoire.

Les chemins de Saint Augustin

La commission des chemins s'est réunie récemment afin de poursuivre l'effort entrepris pour publier un plan exhaustif des chemins de la commune, ainsi que proposer et baliser des itinéraires de randonnées et de découverte du patrimoine local.

Lors de cette réunion nous avons donné un nom aux quelques 50 anciens chemins d'exploitation, autrefois propriété de l'Association Foncière de Remembrement de Saint Augustin, tombés dans le domaine communal depuis une décennie. Nous avons pris soin de les nommer en fonction des noms des lieudits qu'ils côtoient : cela permettra de leur donner une nouvelle vie, et de faire connaître ces noms qui parlent aux habitants originaires de la commune, mais sont malheureusement ignorés de bien des Saint Augustinois.

Ainsi le chemin de Sainte Apolline mènera les connaisseurs vers la source du même nom, le chemin des Marnières traversera les terres saturées de marne verte, et le chemin de la Baignade rappellera des souvenirs aux enfants, devenus grands, qui pouvaient se baigner librement dans les eaux claires de la rivière.

Cela sera aussi l'occasion aux plus érudits de rechercher l'origine de certains noms dont l'origine reste parfois questionnable : la Pisserote, Sous les Pleurs, L'Avrillage, …

Les Espaces Naturels Sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des niches écologiques remarquables répertoriées par le département dont l'une des principales compétences est la protection de la biodiversité. Certains espaces méritant d'être préservés sont ainsi répertoriés par le département, parfois acquis, mis en valeur et ouverts au public.

Saint Augustin compte environ 175 ha d'ENS qui regroupent le cours de l'Aubetin, les boisements rivulaires, les prairies et quelques parcelles cultivées situées dans la vallée.

Les terrains sont préemptés par le département ou par la commune : nous avons à ce titre acquis une dizaine de parcelles, en particulier le long de l'Aubetin afin de préserver l'écologie des terrains.

Un parcours de découverte, entièrement réalisé par des bénévoles élus et habitants du village, a été réalisé sur les ENS de Saint Augustin avec l'aide du département et de la Fédération de Chasse de Seine et Marne.

BIENVENUE A L'ECOLE

Pour nous présenter rapidement, nous sommes une association de parents volontaires qui travaillons en étroite collaboration avec les écoles et les Mairies afin d'organiser plusieurs évènements dans l'année pour ravir les "petits" comme les "grands".

Cette année encore, plusieurs manifestations sont prévues comme notre présence à la Fête de la pomme, le carnaval et on l'espère... "**Les Olympiades"**

C'est avec joie que nous relançons le **26 mai 2018**, les « Olympiades du Corps et de l'esprit » à Mauperthuis.

Nous comptons fortement sur la présence des enfants et des parents pour passer ensemble une journée pleine de sports, de rires et de compétitions !

Les modalités d'organisation vous seront communiquées ultérieurement.

De nouveaux membres sont les bienvenus !!!

Mettre en place ces évènements demande un minimum de personnel, de temps, d'investissement et une grande envie de faire plaisir à nos enfants ! C'est pourquoi, si vous êtes intéressés et que vous aimeriez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter via email, Facebook, téléphone. C'est gratuit ! Nous vous attendons !!!

Facebook : Bienvenue à l'Ecole – St Augustin et Mauperthuis

Mail : bale.staumaup77@gmail.com

Dernières nouvelles de l'AMAP Le Panier du lavoir

L'assemblée générale de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne s'est tenue ce 1er décembre 2017 à la salle des fêtes.
Depuis 2 ans et demi, elle met en relation près de quarante familles avec des producteurs locaux, en premier lieu les maraîchers bio de notre village, mais aussi, depuis janvier 2017, avec des producteurs d'œufs et de produits laitiers. Les distributions ont lieu le vendredi soir au lavoir de Barny dans une ambiance conviviale.

Nos partenaires locaux et bio pour 2018 :
- Philippe et Anna Caron, maraîcher – Ferme du Vieux St-Augustin
- Bruno et Katia Fleury - Ferme de Fontenelle Saint Mars Vieux Maisons
- Julia Fouilliard, œufs, Ferme de Vaux - Gastins

Contact : **lepanierdulavoir@gmail.com**
Et bientôt un site internet!

LES ASSOCIATIONS DE SAINT AUGUSTIN

LE PANIER DU LAVOIR *AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*	ESSARD Isabelle	07.86.43.26.66	lepanierdulavoir@gmail.com	
ASCA77 *Pratique et promotion d'activités culturelles et sportives*	GHIRARDO Evelyne	06.59.50.05.08	ascasaintaugustin@gmail.com	ASCA 77
Française de Haidong Gumdo *Sabre Coréen*	CAPOZZI Jean-françois	06.10.50.45.72	eldacapozzi@hotmail.fr	
BIENVENUE A L'ECOLE *Assiation de Parents d'élèves*	BUISSON Romain	06.99.56.29.20	bale.staumaup77@gmail.com	
COMITE DES FETES *Fêtes et manifestations de la commune*	BOUTON Samira	06.81.54.30.88	cfsa77@gmail.com	
FRIMOUSSE ET CIE *Accueil des Enfants*	LE CORRE Agnès	06.82.38.05.29	frimousseetcie77515@gmail.com	FRIMOUSSE &Cie
LA PALETTE DES AMIS *Activités artistiques (peinture)*	PHILIPPE Daniel	01.64.20.68.12		
LA TRUITE SAINTAUGUSTINOISE *Pêche*	CHOPPIN Christian	06.16.27.65.71	christian.choppin@free.fr	
LE LIEN DE SAINT AUGUSTIN *Détente, loisir, entretien physique, culture*	GUILLEMIN Noëlle	01.64.20.79.75		
LES P'TITES AILES *Aéromodélisme*	EBERHARDT Michel	06.24.86.25.22	contacts@ptitesailes.fr	
Mini Club - Cub Energie *Activités sportives et culturelles*	LE FRESNE Frédérique	06.03.66.93.88	association@mini-club.fr	CLUB ENERGIE EQUILIBRE
SAAT *Préservation et mise en valeur de l'environnement, du cadre de vie et du patrimoine du village*	DE PUYFONTAINE Gérard	06.07.86.83.79	saat77515@hotmail.fr	SAINT-AUGUSTIN AVANT TOUT

Les associations souhaitant participer à la Fête des Associations et qui ne sont pas inscrites doivent prendre contact avec la mairie avant le 30/03/2018

TERRASSEMENT	BMTP	01.64.20.04.58 06.07.81.40.86
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE	Jérôme HOS	06.03.03.01.72
PLOMBIER	Grégory BRUNEAUX	06.89.49.78.00
MAÇON	Les Bâtisseurs de Seine-et-Marne	01.64.75.19.69
MENUISIER	Blezy-Davalo SARL	01.64.20.81.70
EXPERTISE ET CALCUL DE STRUCTURES	JPS	01.64.20.01.70
EPAME PAYSAGES	Sylvain Niemann	06.37.71.08.19
GARAGISTE	Gérald BOULANGER	01.64.03.20.89
LETY COIFFURE	Coiffure à domicile	06.51.59.87.16
BOULANGERIE	Fabrice BLEECKER	01.64.03.15.16
TRAITEUR ÉVÉNEMENTIEL—CHAMBRES d'HÔTE	Aurélie et Sébastien DIDIER	01.75.99.67.98
ECO CHAUFFAGE BIOMASSE	Antoine CROMBEZ	06.25.94.41.36
TOUS SERVICES 77	Romain JOZON	06.45.70.60.89
CHENIL DRESSAGE	Chantevent	01.64.65.02.64

SERVICES	Sous-préfecture	01.60.09.83.77
	Tribunal de Grande Instance	01.60.09.75.00
	Tribunal de Commerce	01.60.25.85.20

MÉDECIN GÉNÉRALISTE	Véronique CHASTEL GIGNAC	01.64.03.37.87
MÉDECIN GÉNÉRALISTE	Serge COULON	01.64.03.37.87
DENTISTE	Geneviève FIESCHI	01.64.03.59.62
OSTÉOPATHE	Coline KAPFER	01 64 20 79 10
KINÉSITHÉRAPEUTE	Pierre Christian IVANOFF	01.64.20.50.85
INFIRMIÈRE	Asmae FARAJ	01.64.65.57.53
PHARMACIE	Dominique BEAUJEAN	01.64.20.75.54
SOPHROLOGUE	Jean François CAPOZZI	01.64.20.50.85

NUMEROS D'URGENCE	POMPIERS	18
	URGENCES	112
	SAMU	15
	POLICE	17 ou 01.64.75.63.90
	GENDARMERIE	01.64.03.00.20
	Centre anti-poison	01.40.05.48.48
	SOS Drogue	113
	Enfance Maltraitée	119
	Sida Info Service	0800.840.800
PRATIQUE	Déchetterie	01.64.24.75.75
	Piscine de Coulommiers	01.64.20.81.12
	AUBINE	01.64.03.30.14
TAXIS	Pommeuse	01.64.03.55.98
	Coulommiers	06.08.62.47.45
	Mauperthuis	06.08.61.94.66

Responsable de la rédaction :
La commission Information - Communication
David HOGUET
Pour nous joindre : 01.64.03.15.12
mairie-saintaugustin@wanadoo.fr
Ou par courrier à la mairie à l'intention de
La commission Information – Communication
Retrouvez votre Petit Journal en ligne :
http://www.Saint-Augustin77.fr